

N° session 1 : N° session 2 Reçu le :
N° Inscription : N° Stagiaire / /

Fiche d'inscription 1/2

(1) Cocher la case correspondante (2) Écrire en CAPITAL

(1) Mme ☐ M. ☐ N° jeunes.gouv.fr :

(2) Nom de naissance :

(2) Nom marital :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Nationalité :

Téléphone fixe : Mobile :

Coller ici
une photo
d'identité
récente

Pour recevoir votre confirmation d'inscription, indiquez ci-dessous votre adresse e-mail

(2) Adresse e-mail :

(1) Sexe : F ☐ H ☐ Date de naissance : / /

Lieu : Département ou pays :

Situation : étudiant ☐ salarié ☐ autre ☐ (préciser)

(1) Possédez-vous le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) OUI ☐ NON ☐

JE M'INSCRIS À UNE FORMATION

☐ BAFA

☐ Formation générale Bafa

Dates :

☐ Approfondissement Bafa ☐ Qualification Bafa
(photocopie de stage pratique obligatoire)

Dates :

Thème :

☐ BAFD

☐ Formation générale Bafd

Dates :

☐ Perfectionnement Bafd
(photocopie de stage pratique obligatoire)

Dates :

LIEU :

Second choix, autres dates envisagées :

(1) Pension complète ☐ Demi-pension ☐ Externat ☐

RÉGIMES ALIMENTAIRES / ALLERGIES

.....
.....

PIÈCES À FOURNIR • JE JOINS À MA FICHE D'INSCRIPTION

☐ un chèque d'un montant de€

☐ Approfondissement Bafa : mon certificat de stage pratique ☐ Bafd : une copie du Bafa, ou une dérogation

☐ Qualification Bafa : pièces spécifiques à retrouver sur bafa.ufcv.fr

Fiche d'inscription 2/2

(1) Cocher la case correspondante (2) Écrire en CAPITAL

En cas de prise en charge de la session par une association, un organisme, une collectivité, faire remplir et signer ci-après

(2) Je soussigné-e Nom et Qualité :

Représentant le preneur en charge dont le nom et l'adresse sont :

atteste qu'il réglera à l'UFCV les frais de session de

(nom du ou de la stagiaire) :

(1) En totalité ☐ Partiellement ☐

Soit : €

(1) Et demande à l'UFCV d'établir une convention de

Formation Professionnelle Continue : OUI ☐ NON ☐

Nom de l'OPCA, si connu

Le complément, soit : € sera payé par le stagiaire.

AUTORISATION PARENTALE (POUR LES MINEURS)

(2) Je soussigné-e nom et prénom :

(1) en qualité de père ☐ mère ☐ tuteur légal ☐

(2) Autorise (nom et prénom) :

à participer à une session de l'UFCV et à y pratiquer toutes les activités proposées.

J'autorise tout médecin responsable à faire pratiquer toute intervention chirurgicale en cas d'urgence et à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon fils ou ma fille, et m'engage à rembourser à l'UFCV les frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et les frais annexes.

Fait à Le/...../..... Signature :

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom et Prénom :

Téléphone fixe : Mobile :

CONSENTEMENTS

(1) J'autorise à titre gracieux, l'UFCV à utiliser les photos et les vidéos réalisées dans le cadre de ma session et sur lesquelles j'apparais, pour une diffusion interne et/ou externe au sein des supports d'information et de promotion de ses activités.

OUI ☐ NON ☐

(1) J'accepte de recevoir de la part de l'UFCV, des informations utiles dans le cadre de mon cursus dans l'animation (offres de stage, actualité, documentation...). OUI ☐ NON ☐

(1) J'accepte que mes coordonnées soient transmises aux participants de la session pour permettre l'organisation de covoiturage ? OUI ☐ NON ☐

INDISPENSABLE POUR LA VALIDATION DE L'INSCRIPTION

«J'ai pris connaissance des conditions de déroulement des sessions, ainsi que des conditions d'inscription et de paiement (page 12 et sur bafa.ufcv.fr), et je les accepte.»

(2) Nom et Prénom :

Fait à Le/...../..... Signature :

Cachet du preneur
en charge :

Signature :

Fait à :

Le :

UFCV N° de tiers :

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

Vous devez obligatoirement être inscrit auprès du site du ministère : jeunes.gouv.fr/bafa-bafd.

Vous devez avoir 16 ans révolus au 1^{er} jour de la session pour le Bafa et 18 ans pour le Bafd.

Pour les stagiaires mineurs, une autorisation parentale signée est obligatoire.

L'inscription n'est définitive que lorsque votre dossier est complet et qu'il contient la fiche d'inscription, le paiement et les pièces administratives obligatoires : prise en charge signée, titre ou diplôme ou dérogation pour accéder au Bafa et pour les approfondissements et perfectionnement, certificat de stage pratique de 14 jours minimum validé par la DDCS/DDCSPP du lieu du stage.

Les participants à la session s'engagent à respecter le cadre réglementaire des cursus Bafa et Bafd : âge requis, délai, durée et validité des stages pratiques. L'UFCV ne saurait être tenue pour responsable en cas de manquement à ces obligations par le stagiaire.

PRIX ET PAIEMENT DES SESSIONS

Le prix des sessions comprend les frais d'enseignement, le matériel pédagogique et selon le type de session choisi, l'hébergement et la restauration. Sauf exception, les frais de transport restent à la charge des stagiaires. Un acompte de 170 € est demandé. Le solde doit être réglé au plus tard 15 jours avant le début de la session. Le règlement peut s'effectuer en espèce, par chèque, par chèque ANCV et par carte bancaire pour les inscriptions en ligne.

CONVOCATION, DATES ET LIEUX DE SESSIONS

Une convocation précisant le lieu, les moyens d'accès, les heures de début et de fin de session, le nécessaire à emporter, vous sera envoyée avant le début de la session sous réserve que votre dossier soit complet et que la session soit réglée en totalité.

Les dates et lieux de sessions sont susceptibles de modification afin de garantir une organisation dans les meilleures conditions.

ASSURANCE

L'UFCV souscrit un contrat Responsabilité Civile qui en cas d'accident vous permet d'obtenir un remboursement complémentaire à celui de la sécurité sociale, voire de la mutuelle, si vous en possédez une.

DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à la loi, dans le cas d'un paiement en ligne, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours. Cette demande est à formuler auprès de la délégation organisatrice de votre session. Ce droit ne pourra plus être invoqué après 17h la veille de la session.

ANNULATION, REPORT DU FAIT DU STAGIAIRE

En cas d'annulation de votre part, il sera retenu :

- jusqu'à 15 jours avant la session : 80 €
 - moins de 15 jours avant la session : 170 €
 - le 1^{er} jour de la session : 100 % du montant de la session.
- Un (1) seul report est autorisé :
- s'il est demandé jusqu'à 15 jours avant le début de la session, il ne fait l'objet d'aucune pénalité.
 - moins de 15 jours avant, des frais administratifs d'un montant de 80 € sont exigés.

RÈGLES DE VIE, EXCLUSION

Les participants s'engagent à respecter les règles de vie définies par l'UFCV et présentées le premier jour de la session.

En cas de manquement grave à ces règles ou si l'équipe d'encadrement constate que le comportement d'un stagiaire est susceptible de compromettre le bon déroulement de la session, sa sécurité ou celle des participants, une exclusion peut-être prononcée.

Les participants s'engagent à prendre toutes les dispositions pour assurer à leurs frais leur retour, aucun remboursement n'est effectué.

Dans le cas des participants mineurs, les responsables légaux sont immédiatement prévenus.

ABANDON, ABSENCE

En cas de non présence sur la session le premier jour, d'abandon en cours (quel qu'en soit le motif) ou d'exclusion, aucun remboursement ne sera effectué.

Aucune absence n'est admise, la session de formation doit être suivie dans son intégralité.

ANNULATION DU FAIT DE L'UFCV

Une session peut être annulée si les conditions de lieu, d'effectifs ou d'encadrement ne permettent pas d'assurer la qualité. Vous êtes immédiatement informés et un report sur une autre session est proposé. Si cette solution ne convient pas, les sommes versées sont remboursées.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations personnelles communiquées sont indispensables au traitement des inscriptions, elles sont strictement confidentielles et ne sont pas transmises à des tiers. Conformément à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et aux réglementations nationales et européennes en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition sur ses données. Ce droit peut être exercé par courrier postal à l'adresse suivante :

UFCV (siège national) - Service communication - 140 avenue Jean Lolive - Bâtiment C3 Lavoisier - 93500 Pantin.

Consultez notre politique de confidentialité dans son intégralité sur bafa.ufcv.fr